

Municipalité de Porrentruy

Conseil de ville

29 septembre 2022



Motion : pour que les envois à la population s'adressent à toute la population

Période préélectorale oblige, les citoyens et citoyennes bruntrutaines ont reçu cette semaine la propagande des partis en lice. Mais quelle ne fut pas la surprise de nombreuses Bruntrutaines de constater que cette documentation, fort utile pour se faire une idée des programmes des candidat.e.s et d'exercer ainsi ses droits civiques en connaissance de cause, n'était adressée qu'à leur époux.

Nous ne mettons pas en cause la raison fondamentale de cet envoi unique par foyer : le bien-fondé écologique, mais aussi économique d'une telle optimisation, ne fait aucun doute. En revanche, le fait que ces envois aient été majoritairement adressés à « l'homme de la famille » laisse un goût qui fleure bon l'époque pas si lointaine où les femmes n'avaient effectivement pas leur mot à dire en matière électorale.

Ce choix de la commune est d'autant plus incompréhensible qu'une bourde du canton, qui avait adressé la propagande électorale au « chef de famille » lors des dernières élections, avait suscité l'ire de bon nombre de personnes et les excuses contrites de la Chancellerie cantonale. Le message était clair : au XXI^e siècle, les femmes n'acceptent tout simplement plus d'être invisibilisées au profit de leur partenaire.

Renseignement pris auprès du contrôle des habitant.e.s, il nous a été indiqué que la question avait certes été soulevée, mais que tout changement permettant de « neutraliser » l'adressage était techniquement irréalisable. Il nous a aussi été indiqué que les habitant.e.s pouvaient spécifier auprès de la commune la personne de leur foyer qui serait destinataire des courriers, mais cette possibilité est d'une part méconnue, et d'autre part ne résout pas le problème de la non-inclusivité de ce type d'adressage.

Le groupe PS-Vert.e.s ne peut se satisfaire de cette réponse. A l'heure où l'on déplore les faibles taux de participation à chaque votation, où l'on consacre de l'argent public à des campagnes de mobilisation des citoyen.ne.s, n'est-il pas important de transmettre le message que l'exercice des droits civiques s'adresse à toutes et tous, plutôt que de le rattacher explicitement à l'homme de la famille ? L'argument technique reste assez faible, sachant que d'autres communes sont parvenues à résoudre le problème, et qu'il existe plusieurs solutions pour le faire sans passer par une refonte complète des systèmes informatiques, que ce soit en adoptant une formule globale (« famille ») pour les ménages de 2 personnes ou plus, ou en indiquant sur l'envoi les noms de chaque destinataire dans le foyer, par exemple.

Par conséquent, nous demandons à la commune de faire en sorte que tout envoi destiné à plusieurs personnes d'un foyer ne soit dorénavant plus adressé à un seul des membres du foyer.

Au nom du Groupe PS-Les Verts

Mathilde Crevoisier Crelier

Céline Bédelt